

VOS CONTACTS

**PRÈS DE 30 000 COMPTES
DE DÉPÔT DE FONDS AU TRÉSOR
DÉJÀ OUVERTS
POUR LE SECTEUR PUBLIC LOCAL**



**N'attendez plus pour moderniser
l'offre de paiement faite
à vos usagers, ni pour sécuriser
les conditions de fonctionnement
de vos régies**

**POUR TRANSMETTRE À LA DGFIP VOTRE
DOSSIER D'OUVERTURE DE COMPTE :**

Votre comptable public, interlocuteur
de proximité et partenaire quotidien
de la vie financière de votre collectivité

POUR LA GESTION DE VOTRE COMPTE :

Le service « dépôts et services financiers »
de votre direction départementale
ou régionale des Finances publiques

Retrouvez la DGFIP sur



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Septembre 2017

**POUR SÉCURISER
LE FONCTIONNEMENT
DE VOS RÉGIES...**

LE COMPTE

DE DÉPÔT DE FONDS

AU TRÉSOR



UN COMPTE DÉPÔTS DE FONDS AU TRÉSOR :

POUR QUOI FAIRE ?

Vous avez sans doute créé, au sein de votre collectivité, une ou plusieurs régies de recettes ou d'avances, afin de faciliter le paiement par les usagers de certaines factures (crèches, cantine scolaire, etc.) ou pour accélérer le règlement de vos fournisseurs (menues dépenses).

Pour moderniser et sécuriser le fonctionnement de vos régies, il peut être judicieux d'ouvrir un compte bancaire auprès du Trésor public, appelé « compte de dépôt de fonds » ou compte DFT. Cela vous permettra notamment de :

- ✿ faciliter la traçabilité et la lisibilité des opérations de la régie
- ✿ diversifier les modes de paiement
- ✿ moderniser les moyens d'encaissement
- ✿ limiter dans tous les cas le maniement des espèces

DES MODALITÉS SIMPLES

D'OUVERTURE DE COMPTE

Une seule formalité à effectuer...

- ☑ La signature d'un document d'ouverture de compte et d'un formulaire de procuration

Et trois pièces seulement à communiquer

- ☑ L'acte constitutif de la régie autorisant l'ouverture d'un compte de dépôt de fonds
- ☑ L'acte de nomination du régisseur titulaire et de ses mandataires
- ☑ La copie d'une pièce d'identité en cours de validité pour le régisseur titulaire et les mandataires

DES PRODUITS ADAPTÉS

À VOS BESOINS...

... ASSOCIÉS À DES SERVICES

AUX COÛTS MAÎTRISÉS

CARNET DE CHÈQUES ET/OU CARNET DE TICKETS DE REMISE DE CHÈQUES

À disposition à la trésorerie de proximité

GRATUIT

CARTE BANCAIRE INTERNATIONALE (équipée d'un dispositif sans contact)

Re-fabrication de carte
Re-communication de code

GRATUIT

CONTRATS COMMERÇANTS

Souscription de contrats
Délivrance de carte commerçant

GRATUIT

CONSULTATION SÉCURISÉE DU COMPTE EN LIGNE (hors frais de communication et d'équipement)

Accès au portail internet dédié via une application dénommée DFT-net

GRATUIT

ÉMISSION DE VIREMENTS EN LIGNE

Reversement des recettes par virement au comptable assignataire
Émission de virements externes

GRATUIT

RELEVÉS DE COMPTE DÉMATÉRIALISÉS

Accès aux relevés via l'application DFT-net

GRATUIT

MISE À DISPOSITION D'UNE APPLICATION DE DÉMATÉRIALISATION DES VIREMENTS ET PRÉLÈVEMENTS (PRÉCONISÉE POUR DES FICHIERS < 500 OPÉRATIONS)

Assistance à l'installation et formation de l'utilisateur

GRATUIT

OFFRE « TITRE DE PAIEMENT INTERNET » (TIPI)

Service de paiement en ligne accessible aux usagers 7j/7 et 24h/24

GRATUIT

UNE OFFRE BANCAIRE SUR MESURE AU SERVICE DES COLLECTIVITÉS LOCALES